

CHUZELLES



INFORMATIONS

N°6

JUIN 1980

CHUZELLES

INFORMATIONS

N° 6

JUIN

1980

S O M M A I R E

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Propos du Maire

Budget

Conseil Municipal

Repas 3ème Age

Sous Préfet

Service des Eaux

Fête des Mères

Stade : projet ... Réalisation

Mille Club

Voirie

Electrification

Assainissement

Maisons Fleuries

Délibération Conseil Municipal

Adhésion Syndicats

Vandale

Permis de Construire

La Mairie à votre service

Etat Civil

Jurés aux assises

PROPOS DU MAIRE

Le BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL a pour objet de mettre la population de Chuzelles au courant de tous les problèmes que le Conseil municipal doit résoudre .

Il convient donc , six mois s'étant écoulés depuis notre dernier bulletin, de faire un petit tour d'horizon sur les travaux réalisés et sur ceux qui restent en cours ou sont à exécuter.

Mille Club : Gros oeuvre terminé . Les travaux intérieurs sont en cours de réalisation et je souhaite que nous puissions bientôt l'ouvrir.

Stade : Plate-forme de jeuensemencée en gazon. Vestiaires et éclairage du stade font l'objet d'une demande de subvention et d'inscription au Programme 1981.

Assainissement : Une première tranche de travaux d'un montant de 900 000 F menée de pair avec le renforcement de la canalisation d'eau potable réalisé par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord de Vienne permettra de satisfaire les usagers de La Tour, de Boussole et d'une partie de Pauphile. Les travaux devraient être réalisés en cours d'année.

BUDJET PRIMITIF 1980

Electrification rurale : Le Programme 1980 d'un montant de 305 000 F permettra d'améliorer les quartiers du Cloutrier, des Pins, de Grange-neuve, de Thiers et du Bourg.

Voirie : Le Programme 1980 maintient le rythme de travail des années passées et il est à noter une promesse de l'Equipement d'implanter un marquage au carrefour de Tourmente.

Groupe scolaire : Il s'avère nécessaire de refaire l'installation électrique jugée défectueuse par les services de sécurité.

Carrière : Etant dans l'impossibilité d'empêcher les dépôts sauvages dans la carrière communale, dépôts qui sont surtout le fait de personnes étrangères à la commune, je me propose de demander au Conseil municipal d'ouvrir la décharge une fois par semaine sous la surveillance du Garde.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces projets dans la suite de ce bulletin, et, puisque la période des congés approche, je souhaite à tous de passer d'agréables vacances.

&O&O&O&O&O&

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Denrées et fournitures	58 600
dont Combustibles	40 000
Fournitures scolaires	10 000
soit 5,8 %	
Frais de Personnel	247 000
dont Charges sociales	57 000
soit 24,2 %	
Impôts et Taxes	1 200
soit 0,1 %	
Travaux et Services extérieurs	139 700
dont Entretien des Bâtiments	30 000
Réfection de voirie	60 000
Electricité, Eau, Gaz	58 000
soit 13,7 %	
Participation et Contingents	208 590
dont Aide Sociale	65 020
Service d'incendie	10 070
Charges Intercommunales	130 000
soit 20,5 %	

Allocations, Subventions	10 000
soit 1 %	
Frais de gestion générale	53 650
soit 5,2 %	
Frais financiers	131 137,34
dont Intérêts d'emprunts 129 267	
soit 13 %	
Prélèvement pour dépenses d'investissement 167 862,66	
soit 16,5 %	
TOTAL	= 1 017 740, 00

RECETTES :

Produits de l'exploitation (carrière)	40 000
soit 4 %	
Produits domaniaux	2 000
soit 0,2 %	
Produits financiers	50
Recouvrements et Subventions	35 217
soit 3,4 %	
Dotation globale de fonctionnement	393 226
soit 38,6 %	
Impôts indirects	7 446
soit 0,7 %	

Contributions directes	539 801
dont produits des contributions directes	484 500
Subvention fiscale	55 301
soit 53,1 %	

TOTAL = 1 017 740,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES :

Subvention Ecole	16 250
soit 5,1 %	
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	167 862,66
soit 52,8 %	
Récupération T.V.A.	9 000
soit 2,8 %	
Taxe Locale d'Equipement	25 000
soit 7,9 %	
Emprunts	100 000
soit 31,4 %	
TOTAL	318 112,66

DEPENSES :

Remboursement d'emprunts	97 862,66
soit 30,8 %	

Acquisition de matériel	20 000	
soit 6,3 %		
Travaux bâtiments	62 000	
soit 28,3 %		
	+ 3 000	
	+ <u>25 250</u>	
	= 90 250	
Travaux Voirie	110 000	
soit 34,6 %		
	<hr/>	
TOTAL	= 318 112,66	

BUDGET TOTAL 1980

Recettes et Dépenses = 1 335 852,66

-)-)-

Plusieurs chapitres de dépenses ont subi des hausses importantes. Dans l'ordre, citons la participation aux charges intercommunales qui a vu son chiffre augmenté de la part de la commune aux dépenses du Syndicat Scolaire de l'Agglomération Viennoise (S.M.E.S.S.A.V.) La participation aux frais de la piscine n'étant pas connue à ce jour, la somme prévue est identique à celle de l'année 1979. Les frais de personnel, le contingent d'aide sociale, les frais financiers et la dépense combustible ont augmenté dans des proportions non négligeables.

Pour faire face à ces dépenses supplémentaires, il a été nécessaire d'augmenter la pression fiscale de 15 % environ.

COMPTE ADMINISTRATIF 1979

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Denrées et fournitures	36 127,81
dont Combustibles	16 116,20
Fournitures scolaires	7 770,25
Fournitures de bureau	6 538,17
Frais de Personnel	225 005,16
dont Charges sociales	49 047,59
Impôts et Taxes	975,00
Travaux et Services Extérieurs	135 533,46
dont Entretien des Bâtiments	13 400,49
Réfection de voirie	59 385,49
Electricité, Eau, Gaz	57 756,57
Participations et Contingents	133 344,91
dont Aide Sociale	54 186,14
Incendie	7 627,50
Charges Intercommunales	68 529,68
Allocations et Subventions	8 615,00
Frais de gestion générale	49 782,73

Frais financiers	96 257,11
dont Intérêts d'emprunts	94 657,11

Prélèvement pour dépenses d'investissement 140 846,75

TOTAL DES DEPENSES = 826 487,93

Excédent de fonctionnement de clôture 74 198,72

900 686,65

RECETTES :

Produits de l'exploitation	41 997,53
dont Vente de gravier	41 111
Produits domaniaux	2 209,00
Produits financiers	3 339,00
Recouvrements et Subventions	23 822,93
Part représentative d'anciens produits fiscaux	317 742,18
Impôts indirects	9 484,67
Contributions Directes	436 088,00
Produits exceptionnels	905,52
Produits antérieurs	<u>65 097,82</u>
TOTAL =	900 686,65

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Annuités d'emprunts	90 846,75
Terrain de sports	190 409,56
Achat de Matériel et de Mobilier	7 576,13
Mille Clubs	43 480,24
Abris de cars	6 316,38
Voirie	41 187,11
Electrification	120 967,43

Total des dépenses =	500 783,60
excédent d'investissement =	569 017,46
Reste à réaliser =	438 586,27

RECETTES :

Subvention pour électrification	73 500,00
Excédent d'investissement reporté	303 413,22
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	140 846,75
Récupération de la T.V.A	6 925,00
Taxe Locale d'Equipement	57 641,15
Emprunts	466 000,00
Aliénation de terrain	2 936,69
Aliénation de Matériel	1 000,00
Recouvrement des créances à long terme	17 538,25
	<u>1 069 801,06</u>

BALANCE GENERALE

Dépenses	1 327 271,53
Recettes	<u>1 970 487,71</u>
Excédent global de cloture	643 216,18

Les crédits d'investissement compris dans
reste à réaliser sont affectés au Mille Clubs, au ter-
rain de sports, à la voirie et à l'électrification
rurale. Ils concernent des factures non parvenues fin
Février, ou des travaux non encore effectués à cette
date.

Potentiel fiscal de la commune, ou ancien centime :
1,4 027

Répartition selon les diverses impositions :

Foncier Bâti	0,1 814
Foncier Non Bâti	0,4 240
Taxe d'Habitation	0,3 976
Taxe Professionnelle	0,3 997

VISITE DE M. LE SOUS PREFET



Vendredi 23 mai, la Municipalité avait l'honneur de recevoir M. MAILLOCHEAU, Sous-Préfet de Vienne, accompagné de M. MERMAZ, Président du Conseil Général de l'Isère, et de M. MATTEACCI, Secrétaire en Chef de la Sous-Préfecture de Vienne.

Après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes, M. CHAINTREUIL présenta sa commune : 1 300 hectares, dont la moitié en cultures, 1 150 habitants (contre 705 en 1968) 25 agriculteurs vivent uniquement de la terre, 25 permis de construire par an bien que l'approbation du P.O.S. ait freiné la construction.

Il signala que la Municipalité s'efforçait de répondre aux besoins nouveaux causés par la poussée démographique : pour l'assainissement 1ère tranche de travaux en 1980 ; plan sportif, vestiaires et éclairage du stade ; plan socio-culturel, achèvement du Mille Club ; parkings envisagés près du Stade et du Mille Club, et il ne manqua pas de déplorer les décharges sauvages contre lesquelles il est difficile de lutter. Puis il exprima le souhait que les nouveaux arrivants, futurs propriétaires ou locataires, prennent très tôt contact avec la mairie qui s'efforcera de faciliter leur implantation dans la commune et nouera ainsi avec eux de bonnes relations.

Un sympathique vin d'honneur clôtura cette réunion.

LE REPAS DU 3^e AGE

Comme chaque année, à tous les anciens de la commune, la municipalité a offert un repas le samedi 22 Décembre 1979. Plus de 70 personnes y participaient. La salle du restaurant scolaire avait pris un air de fête. Le repas servi par le Restaurant Ginot, avait de quoi satisfaire les palais les plus délicats. ET comme il n'est pas de bon repas sans bon vin : tour à tour vin d'Alsace, côte du Rhône emplirent les verres avant que la pétillante clairette donne le signal à de bonnes histoires et des chansons rythmées par un air d'accordéon savamment et merveilleusement exécuté par le jeune Loïc FAURE.

Dans une brève allocution, Monsieur le Maire disait son plaisir de voir réunis, en ce jour tant de Chuzellois : les félicitait pour leur bonne forme et leur souhaitait bonheur et santé. Madame Nativel présidente du Club des Anciens, remerciait Monsieur le Maire avec la Municipalité et se déclarait très touchée par l'intérêt plein de sympathie que celle-ci portait au club. Est-il besoin de dire que tout au long du repas, ce ne fut que conversations animées et éclats de rire. Mais malheureusement quelques personnes fatiguées ou malades ne purent y participer. Aux personnes âgées de plus de 70 ANS, et n'ayant pas assisté au repas la municipalité leur a distribué un colis de friandises.

SYNDICAT DES EAUX

LE PRESIDENT

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL

DES EAUX DU NORD DE VIENNE

tient à s'adresser aux habitants de Chuzelles et principalement aux nouveaux arrivés de façon à ce qu'ils connaissent le fonctionnement du syndicat et les difficultés rencontrées.

Le bureau se compose de 12 membres , à savoir 2 pour chacune des 6 communes du Syndicat :

VIENNE . PONT-EVEQUE. SERPAIZE. VILLETTE DE VIENNE. SEYSSUEL. CHUZELLES.

Le siège du syndicat se trouve à la mairie de CHUZELLES.

HISTORIQUE DU SYNDICAT :

A partir de 1954, les besoins en eau dans certains quartiers se sont fait sentir. Six communes étant intéressées par " l'eau sur l'évier et l'abreuvement du bétail ", des réunions étaient faites en accord avec la ville de Vienne désirant alimenter la partie nord de l'agglomération. Le Maire de Vienne était alors Monsieur Lucien HUSSEL , Président du Conseil Général de l'Isère. Par ses relations celui-ci permit la formation du Syndicat des Eaux du Nord de Vienne . Un comité de deux membres par commune fut formé. Ce comité

décida que le Président nommé serait le maire de Chuzelles.

Monsieur Pierre PALIN fut le premier président Monsieur Louis VERZIER le premier vice président . La mairie de Chuzelles fut désignée pour être le siège du Syndicat.

Monsieur le Président se mit en relation avec la Direction Départementale de l'Agriculture de l'Isère et le Cabinet d'Etudes Marc Merlin fut retenu pour l'étude d'un premier projet comportant puits et station.

Les travaux commencèrent assez rapidement et une première tranche fut exécutée en 1956. Le fermage fut attribué à la Société de Distributions d'Eau Intercommunales (S.D.E.I.) S.D.E.I.

Les habitants , principalement les ménagères , furent satisfaits: plus besoin de pomper au puits! en quelques années, toutes les communes du syndicat furent desservies.

Dix ans plus tard, il fallait déjà renforcer , notamment installer une pompe plus puissante . De plus, les puits devenaient insuffisants car, par suite des constructions nouvelles, la demande d'eau était de plus en plus forte, et, dans les périodes de forte chaleur, les pompes fonctionnaient 24 heures sur 24.

Ensuite, ce fut l'arrivée des pétroliers à
Villette de Vienne. Des erreurs dans leurs ins-
tallations, ou certaines négligences eurent pour
conséquence la pollution de la rivière "La Sévanne"
constatée plusieurs fois par les riverains et les
services d'hygiène. Les infiltrations étaient à
craindre. Que faire ? Après vingt années d'ex-
ploitation, abandonner notre station de pompage
des Serpaizières ? Il fallut s'y résoudre !
La D.D.A. connaissant bien les nappes d'eau sou-
terraines nous conseilla l'implantation d'une nou-
velle station de pompage dans la vallée de la Véga
au Nord Ouest du village de Septème. Cela deman-
dait de gros capitaux. L'abandon de notre station
étant bien dû à l'arrivée des pétroliers, il fal-
lait le leur faire admettre. Alors commencèrent
des pourparlers avec la direction des sociétés
pétrolières. Un an de négociations, avec l'appui
de l'autorité de tutelle et de toutes les adminis-
trations de défense pour le syndicat, fut nécessai-
re. Finalement, un accord fut conclu et une somme
annuelle de cent quatre vingt mille francs était
accordée pendant 15 années au Syndicat pour l'ai-
der à rembourser le capital et les intérêts de
l'emprunt destiné à financer la construction de

la nouvelle station et la mise en place de neuf
kilomètres d'une colonne de 300 m/m de diamètre.
Prévoyant l'avenir, le syndicat préféra entrepren-
dre des travaux plus importants lui assurant une
tranquillité d'au moins vingt ans et prit à sa
charge le surplus de l'emprunt. Le remboursement
de ces emprunts, capital et intérêts, s'élève à
une somme annuelle de 307 299,68 Francs.

DELEGUES DES COMMUNES

-o-o-o-o-o-o-

CHUZELLES : MM. GERY & CARRET
PONT-EVEQUE : /MM. THAIZE & THOMASSY
SERPAIZE : MM. VERZIER & CUZIN
SEYSSUEL : MM. HELION & BONNIER
VIENNE : MM. EUDELIN & HOURS
VILLETTE DE VIENNE : MM. CONDAMIN
& PERROT.

BUREAU

-o-o-o-o-

élu le 3 juin 1977/

Président : M. GERY Pierre
Vice-Président : M. BONNIER Robert
Secrétaire : M. CONDAMIN André.

PRODUCTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES

- Station des Serpaizièresabandonnée
- STATION neuve de "Chez Perrier" à SEPTÈME
 - . 2 pompes installées sur puits
 - ; Débit possible: 240 m³/h par pompe
 - . Débit actuel : 120 m³/h par pompe
- COUT . Valeur approximative des nouveaux puits, station de refoulement et poste de stérilisation : 5 000 000,00 Francs
- EAU . Eau pompée : 500 000 m³ par an.
 - . Fourniture d'eau aux syndicats voisins:
 - Septème et Luzinay : 7 000 m³ par an
 - Marenes et Chaponnay 2 000 m³ par an

CANALISATION PRINCIPALE :

Distance puits réservoir principal : 14 km
 Canalisation de refoulement de 300 m/m avec ligne de télécommande et téléindication pour marche automatique

TROIS RESERVOIRS

- Réservoirs général à Seyssuel : 1 000 m³
- Réservoir de Serpaize sur tour: 200 m³
- Réservoir de Villette sur tour: 200 m³

DEFENSE CONTRE INCENDIE / 143 poteaux incendie installés. Dans ce domaine, travaux de renforcement et pose d'appareils sont envisagés.

PRIX DE L'EAU A CHUZELLES

(compteur 12m/m)

Tarif 1er semestre 1980 /

250 l.	185,28 F
500 l.	336,50 F
750 l.	500,00 F
1 000 l.	619,58 F

Dans la facturation actuelle, l'eau est payée au forfait, par semestre et d'avance.

Les relevés de compteur ont lieu une fois par an, en avril.

En cas de consommation excédentaire, c'est à dire plus de 92 m³ pour un abonnement de 250 l. ou 183 m³ pour un abonnement de 500 l., une facture dite d'excédents est établie (le prix du m³ excédentaire est de l'ordre de 4,50 F)

-O-O-O-O-O-O-

DECOMPOSITION et EXPLICATION du MONTANT

d'une Facture d'eau d'un abonné de Chuzelles.
 (ayant un contrat de 250 l; et un compteur de 12 m/m au 1er semestre 1980)

L'abonné aura à payer 185,28 F répartis comme suit:

- PART S.D.E.I. Eau, exploitation, pompage, énergie, entretien réseau, personnel	74,76
compteur location, entretien	21,60
branchement, assurance, entretien grat.	10,35
- TAXES et Divers (agence de bassin	0,70
redevance fonds national)	2,99
T.V.A.	11,88
- PART Syndicat. Surtaxe(remb. emprunts)	63,00

SYNDICAT DES EAUX DU NORD DE VIENNE /
BUDGET PRIMITIF 1980 .

SECTION ORDINAIRE

<u>DEPENSES</u>	
Denrées et fournitures	I 500,00
Frais de personnel	35 000,00
Impôts et taxes	I 000,00
Travaux et serv. ext.	20 980,00
Frais de gestion gén.	3 400,00
Frais financiers	262 343,76
Prél. pour dép. extr.	337 656,24
	<u>661 880,00</u>

<u>RECETTES</u>	
Produits financiers	I 470 000,00
Contributions des communes	II 880,00
S.P.M.R.	180 000,00
	<u>661 880,00</u>

21

SECTION INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Remboursement emprunts	I 02 656,24
Travaux d'add. d'eau.	I 700 000,00
	<u>I 802 656,24</u>

<u>RECETTES</u>	
Subvention pour add.	652 500,00
Prél. sur recet. ord.	337 656,24
Produit d'emprunts	600 000,00
Recouvrement des prêts	212 500,00
	<u>I 802 656,24</u>

BUDGET PRIMITIF 1980

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 1980

-o-o-o-o-o-

Montant des Travaux : I 450 000,00 F H.T
soit I 705 200,00 F T.T.C.

Montant subventionnable	I 450 000,00 F
Subvention au taux de 45 %	652 500,00 F
Part contributive de la collectivité	I 050 000,00 F
savoir; -emprunt réalisé auprès	
d'une caisse prêteuse	797 500,00 F
-prélèvement sur les	
fonds libres	252 500,00 F

Ces travaux ont pour objet -

- la continuation de la colonne de 300 m/m en direction du réservoir de Seyssuel
- le renforcement du réseau à Villette de Vienne Chuzelles, Seyssuel,
- l'extension et le renforcement du réseau de Serpaize au lieu dit "La Ravat".

-o-o-o-o-o-o-

22

FETES DES MERES

Par un temps frais et capricieux où le soleil jouait à cache-cache derrière de gros nuages chargés de pluie, de nombreux chuzellois ont répondu présents à l'appel de la municipalité et de l'association familiale à la cérémonie de la Fête des Mères.

Le préau de l'école avait largement fait le plein. Petits et grands étaient attirés par les dessins des enfants et les admiraient longuement. Après, les bavardages allaient bon train ; Monsieur le Maire eut beaucoup de mal à obtenir un peu de silence pour se faire entendre. Il prononça donc un discours en l'honneur de toutes les mamans du monde, celles qui connaissent la joie et surtout pour celles qui habitent dans des pays en crise ou en guerre et qui sont dans la douleur. Monsieur CHAINTREUIL termina en remerciant tous ceux qui avaient oeuvré pour la célébration de cette fête et toutes les personnes y participant ; Puis "La Clé des Chants" nous interprétait les plus belles chansons de son répertoire et en fut récompensée par de chaleureux applaudissements.

Une gerbe de fleurs fut ensuite remise par Monsieur le Président de l'Association Familiale à une maman très méritante.

Cette année, ce ne sont pas quelques élèves

qui ont été récompensés pour leur beau dessin, mais une classe complète ; Après délibération, le jury a primé la classe enfantine qui reçut un électrophone. Compliments à ces tous jeunes élèves déjà très attentionnés ainsi qu'à leur maîtresse.

Pour terminer la municipalité a offert les traditionnelles petites brioches accompagnées d'un vin d'honneur.

Du projet à la réalisation de notre terrain de football .

- 27 septembre 1973 : le Conseil municipal délibère et approuve l'achat du terrain. Le vendeur est Monsieur GUERIN Jean-Pierre . Le prix du terrain d'une surface de 18 480 m² est fixé à 53 000,00 Francs .
- Début 1974 : Le Conseil municipal sollicite un prêt de 50 000 Francs auprès de la Caisse d'Epargne de Vienne afin de financer l'achat de ce terrain.
- Fin 1974 : L'acte de vente est passé devant Maître Montagneux de Vienne, le prix réellement payé est de 56 500 Francs, le vendeur ayant demandé une modification de prix que le Conseil municipal a trouvée justifiée.
- 10 juillet 1976 : Le Conseil municipal délibère et accepte :
 - a/ le projet d'aménagement du terrain de football.
 - b/ sollicite l'octroi d'une subvention départementale.
 - c/ s'engage à couvrir la part de la dépense restant à la charge de la commune par un emprunt.

- 12 juillet 1976 : Envoi à Monsieur le PREFET de l'Isère du dossier d'aménagement du terrain de football.
- 9 août 1976 : Monsieur le PREFET approuve le projet par arrêté N° 76-6747 pour un montant estimatif de 280 000,00 F.
- Janvier 1978 : Versement au receveur municipal d'une subvention de 15 900,00 pour l'acquisition du terrain (pour rappel : acheté et payé fin 1974 pour la somme de 56 500,00 F.)
- 22 février 1978 : La Commission départementale alloue une subvention de 140 000,00 F pour l'aménagement du terrain de sports.
- Juin 1978 : Envoi du dossier d'appels d'offres
- 22 août 1978 : Ouverture des plis. L'Entreprise ROMET Louis de Chuzelles est retenue car la moins disante pour un montant de 252 024,50 F H.T. et de 296 380,81 F T.T.C.
- Janvier 1979 : Devis supplémentaire de 5 200 F H.T. pour la pose de janolène en vue de l'éclairage du stade.
- 30 juin 1979 : Délibération du Conseil municipal chargeant les services des Ponts et Chaussées Equipement de Vienne de l'étude d'un projet d'éclairage.

- Début juin 1980 : L'ensemencement du gazon est effectué et le magnifique tapis vert de la pelouse est un plaisir pour l'oeil.

- Il reste : à poser la main courante
à construire des vestiaires
à réaliser l'éclairage

N.B. Le 22 mai dernier le Conseil Municipal a demandé l'inscription au Programme annuel de Jeunesse et Sports du projet "Vestiaires" d'un montant de 330 000 F et du projet "Eclairage" d'un montant de 150 000 F.

Le terrain ne sera utilisable qu'en septembre 1981.



MILLE CLUB

Les travaux du sous-sol ont été commencés en fin 1979 pour être terminés vers la mi-janvier 1980. Les monteurs de la Société "BATICLUB" ont suivi début mars. Malgré quelques intempéries et problèmes de personnel, la réception des travaux avait lieu fin Mars.

Le Mille-Club est alors couvert, le chauffage à air pulsé et l'électricité fonctionnent bien.

A l'intérieur, le plafond et les gaines de chauffage ont été peints bénévolement. Que chacun en soit remercié.

Le menuisier a fini les huisseries du sous-sol, et en ce début de juin, le plâtrier est à l'ouvrage. Ensuite le carreleur travaillera aux deux niveaux.

Tous les travaux devraient être terminés avant les vacances.

-O-O-O-O-O-

VOIRIE

Le programme encore bien chargé cette année, se poursuit avec le revêtement des voies communales :

- La Combe, la Grange Neuve, le Cloutrier, Gruyère, et une partie de Thiers.

La voie limitrophe de Simandres étant en très mauvais état, sera refaite entièrement sur 500 Mètres, les frais étant équitablement partagés entre les deux communes.

Tous ces travaux seront effectués par les Entreprises SACER et DUMAS.

Le syndicat intercommunal (S.I.V.O.M.) ayant rencontré des problèmes de chauffeur pour la pelleteuse et l'élagueuse, les travaux de curage des fossés, bordures etc... ont été reportés en raison de ces problèmes, et dans l'attente d'un chauffeur temporaire, la commune a fait appel à l'utilisation d'un matériel agricole pour faucher les passages les plus urgents.

ELECTRIFICATION

Le renforcement du réseau d'électrification se poursuit.

Programme subventionné sur le budget départemental.

Cette inscription qui porte sur un montant de travaux de 305.000,- fr donnera lieu au versement d'une subvention de 213.500,- calculée au taux de 70 % + prêt de 91.500,- fr contracté au Crédit Agricole.

Ces travaux seront effectués :

- au Village
- les Pins
- Le Cloutrier
- Thiers
- Grange Neuve

ASSAINISSEMENT

- Après l'avant projet du 27.12.1977 pour des travaux d'assainissement de la commune.

- le 30.6.1979 dépôt du dossier de demande d'aide technique, administrative et financière de la D.D.A.

- le 27.12.1979 approbation du dossier technique dont le devis est arrêté pour une première tranche (sur les quartiers de Pauphile Boussole et la Tour) à la somme de 900.000.- fr

- le 22.5.1980, lors de la réunion du conseil municipal :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le projet d'Assainissement a été inscrit au Programme 1980 du Département pour un montant de travaux de 900.000 FR.

Le dossier technique correspondant a été dressé par le Cabinet d'Etudes Marc MERLIN, sous le contrôle des services de la Direction Départementale de l'Agriculture. Monsieur le Maire le

présente à l'assemblée et fait part à celle-ci des conditions de financement à envisager.

Le Projet en question a pour objet :

- La création du réseau d'Assainissement en système séparatif.

Il comporte les travaux suivants :

- Tranchées, canalisations, regards de visite.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le projet présenté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

1° APPROUVE le dossier technique dressé par le Cabinet d'Etudes MERLIN et dont le devis a été arrêté à la somme de 900.000,- Francs.

Celui-ci comporte :

- un lot unique :

évalué à canalisation, tranchées, regards de visite à Fr 814.506,42 TTC qui fera l'objet d'un appel d'offres ouvert.

- une somme estimée à Fr 72.755,44 est réservée pour rémunération du Maître d'Oeuvre.

- une somme de FR 12.738.14 est réservée pour conducteur d'opérations et imprévus.

2° PREND l'engagement d'inscrire chaque année au budget de la commune les sommes nécessaires à l'entretien en bon état de fonctionnement des ouvrages réalisés avec le concours financier des Pouvoirs Publics.

3° ADOpte le dispositif de financement suivant défini par les Services de la Direction Départementale de l'Agriculture :

- Dépense totale 900.000 F
- Dépense agréée 900.000 F
- Dépense subventionnable 900.000 F

- Subvention en capital au taux de 35 %, consentie par le Département 315.000 F
- Part contributive de la collectivité 585.000 F

Cette dernière sera couverte par :

- Emprunt auprès d'une caisse prêteuse.

4° CHARGE Monsieur le Maire de poursuivre toutes démarches utiles tant en vue du financement que de la réalisation des travaux, l'autorise en particulier à signer les contrats de prêts et pièces des marchés à intervenir.

5° SOLLICITE de Monsieur le Sous-Préfet l'autorisation de procéder à la dévolution des travaux dans les formes indiquées à l'article I ci-dessus dès que le financement sera assuré.

Ces travaux devraient s'effectuer en collaboration avec le Syndicat des eaux du Nord de Vienne lors du renforcement de la colonne d'eau potable qui consistera à raccorder : Boussole au château d'eau de Seyssuel.



VILLAGE ET MAISONS

FLEURIS

VILLAGE FLEURI

Comme le disait notre dernier bulletin, le nettoyage pour le fleurissement du village a été effectué sur le talus de part et d'autre du monument aux morts.

Nous en profitons pour remercier les bonnes volontés qui y ont participé .

- Les arbustes ont été fournis par : Monsieur Bourguignon, dont le personnel assisté de notre cantonnier, a gracieusement effectué la mise en place. De plus, estimant que ce geste était insuffisant, Monsieur Bourguignon a fait bénéficier sa commune d'une importante réduction.

Enfin, nous pouvons féliciter Monsieur ROYET pour l'entretien de nos jardinières que chacun peut contempler. La municipalité lui en est vivement reconnaissante, et souhaitons que toutes ces plantes reprennent convenablement, afin que tous les Chuzellois puissent les admirer.

Les Maisons fleuries -

A ce jour : 18 inscriptions (surtout importantes sur le plan départemental, ont été enregistrées.

Cette année, notre Jury communal classera les concurrents en deux catégories.

- A) - Balcon ou terrasse + Jardin
- B) - Jardin avec décor floral installé en bordure de la voie publique.

Chaque concurrent sera primé.

Espérons que les conditions atmosphériques favoriseront l'épanouissement de toutes ces fleurs.



DE LIBERATION - C - M

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 28 MARS 1980

sous la présidence de Monsieur CHAINTREUIL, Maire.

BUDGET PRIMITIF 1980 : voté à l'unanimité, le budget s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 1 335 852,66 Francs, dont 318 112,66 F pour la section d'investissement. ' détail dans ce bulletin '.

Le produit des contributions demandées aux contribuables s'élève à 484 500 F, soit une augmentation de 15 % par rapport à 1979.

Travaux de Voirie: Le Programme 1980 chiffré par les services de l'équipement se monte à 110 000 F.

Travaux de bâtiments: Subvention de 16 250 F. Réfection de l'installation électrique et certaines peintures extérieures.

Mille Club : Gros oeuvre réalisé par SEAL "BATICLUB". Les autres corps de métier vont procéder à l'aménagement du sous-sol de la salle polyvalente.

Ramassage des ordures ménagères : Révision des tarifs présentée par la Société MASSE. La dépense annuelle H.T. sera pour 1980 de 27 603 F. Avenant accepté.

Pont sur la Sévenne : Monsieur le Maire précise que, pour un projet de 306 000 F établi par les Services de l'Équipement, la subvention maximum qui pourrait être accordée serait de 100 000 F.

Le Conseil sollicite une subvention complémentaire

Porte de la Mairie : Une grille de protection placée devant la porte vitrée s'avérant nécessaire, le Conseil municipal charge M. le Maire de solliciter un devis.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 22 MAI 1980

sous la présidence de Monsieur CHAINTREUIL, Maire.

Compte administratif 1979 : lecture par M. CARRET. approuvé. pour détails se reporter à l'article le concernant.

Assainissement : Inscription au Programme subventionné 1980 pour un montant de travaux de 900 000 F. Taux de la subvention 35 %.

Emprunt de 315 000 F auprès de la Caisse de Crédit Agricole. / Travaux à Boussole, Pauphile.

Electrification rurale : Inscription au Programme subventionné 1980 pour un montant de travaux de 305 000 F. Taux de la subvention 70 %. Emprunt de 91 500 F auprès de la Caisse de Crédit Agricole. Travaux au Cloutrier, Les Pins, Grangeneuve, Thiers, Le Bourg.

Travaux au Groupe scolaire: Inscription au Programme 1980. Montant des travaux 87 352,49. Subvention de 16 250 F. Emprunt de 69 000 F auprès de la Caisse d'Épargne de Vienne.

Ramassage des Ordures ménagères : Par décision des services économiques, l'Entreprise Masse est appelée à revoir ses prix (application des paramètres).
Projet de vestiaires au stade: Projet de 330 000 F établi par Cabinet CHIOSO. Demande d'inscription à un Programme subventionné.

Projet d'éclairage du stade : Projet de 150 000 F établi par les Services de l'Équipement. Demande d'inscription à un Programme subventionné.

Croisement C.D. 123 & C.D. 36 à Tourmente : après de nombreuses démarches auprès des services de l'Équipement, il a été décidé par Monsieur l'Ingénieur des T.P.E. l'essai d'une signalisation au sol.

Croisement C.D. 36 & R.N. 7 : étude en cours effectuée par les Services de l'Équipement de Vienne-Nord. Périmètre urbain accepté, sous réserve que ce soit sans aucun frais pour la commune.

ADHESION . SYNDICAT

Acquisition de terrains à Madame ASSEMAT et M. TRILLAT pour élargissement de chemin.

Sentier St-Maurice: pas de modification du tracé actuel.

Demande de lotissement MOURIER: Le C.M. décide de s'en tenir aux dispositions du P.O.S. classant les terrains concernés en Zone N.C. non constructible.

Chauffage: Vu l'augmentation considérable du prix du F.O.D., le C.M., suivant l'exemple des communes voisines, a décidé de demander une participation par année scolaire au personnel enseignant logé, jusqu' alors chauffé gratuitement.

Téléphone: Sur la demande de Madame la Directrice, souvent dérangée par des coups de téléphone destinés à la Mairie, le C.M. vote l'installation d'un poste téléphonique propre à l'école (seul l'abonnement sera pris en charge par la commune.).

Fête des Mères: La Municipalité prend en charge la distribution de brioches et le vin d'honneur offerts à cette occasion.

Achat d'un électrophone d'une valeur d'environ 300 Francs afin de récompenser la meilleure classe (à la suite de l'exposition de dessins).

Mille Club: Le C.M. décide de clore le terrain du Mille Club par grillage simple torsion et piquets ciment.

Grille de protection de la porte de la Mairie:

Le devis de cette grille étant d'environ 5 000 F, le C.M. en décide la pose et confie l'exécution de ce travail à l'entreprise Martin.

Aide sociale: Le montant du contingent de l'exercice 1979, à régler en 1980, est de 60 688,30 F.

Le montant prévu pour 1980 est fixé à 72 820 F et la dépense sera inscrite au Budget primitif 1981.

Cimetière: Des dégâts ayant été causés au cimetière, l'entreprise responsable est mise en demeure de remettre en état: mur, pilier, portail.

LA COMMUNE A ADHERE AUX DIVERS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX SUIVANTS

Syndicat des Eaux du Nord de VIENNE

Participation 1980 de 3 003,10

Syndicat Intercommunal à vocation multiple des deux cantons de VIENNE (S.I.V.O.M.)

Participation variable selon les heures de travaux effectués. Prix de l'heure, en 1979: 40 F.

Gestion: 1 220,40 F.

Syndicat de la Sévenne (élagueuse) avec les communes de VILLETTE-DE-VIENNE, SERPAIZE et LUZINAY.

Participation variable selon les heures de travaux effectués. Prix de l'heure, en 1979: 78,10 F.

Il semble que le matériel ne sera pas utilisé en 1980.

Syndicat Sports et Loisirs de la Sévenne (Piscine) avec VILLETTE-DE-VIENNE, LUZINAY, SERPAIZE, ST-JUST-CHALEYSSIN, VALENCIN.

Participation 1979: Fonctionnement: 35 476,50

Investissement: 13 979,94

49 456,44

Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'un Centre
d'Aide par le Travail des Handicapés (S.I.R.C.A.T.) avec
la Région Viennoise

Participation 1979 : Fonctionnement : 1 800,70
Investissement : 137,03
1 937,73

Syndicat Mixte pour l'Équipement Scolaire et Sportif de
l'Agglomération Viennoise (S.M.E.S.S.A.V.)

Participation 1979 : 10 860,63
Participation prévue pour 1980 : 47 000,00

Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des
Quatre Vallées du Bas Dauphiné

Participation 1979 : 426,00 F.

Syndicat d'Aménagement de la Caserne de Gendarmerie
d'Estressin

Participation 1979 : 1 066,40
Participation prévue en 1980 : 105,75

LES VANDALES

Par deux fois, notre Mairie a été visitée
par des cambrioleurs qui, pour tout butin, n'ont empor-
té qu'une somme dérisoire (40 F. environ).

Les portes intérieures ayant été forcées,
les contribuables auront à supporter les frais de répara-
tions de ces dégâts.

A leur deuxième tentative, la porte d'entrée
en verre a volé en éclats et son remplacement a coûté
1 300 F.

Il est envisagé de placer un rideau de pro-
tection dont le devis d'installation se monte à 5 833 F.
T. T. C.

Les trois portes des W.C. publics de la mai-
rie ont été brisées, sans que les auteurs de ces déprada-
tions n'en tirent de profit, excepté le plaisir de dé-
truire.

—O—O—O—O—O—

PERMIS DE CONSTRUIRE

Devenu nécessaire, le plan d'occupation des sols permet de contrôler les constructions le plus possible et de protéger notre agriculture afin de garder à la commune son caractère rural tant apprécié de tous.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES LE 1er SEMESTRE 1980

BRONZINO-BUTHOD-GARSON Pierre

Addition de construction Pauphile

TIRARD André Jean

Maison individuelle Les Pins

JANIN Daniel

Aménagement maison existante Gruyère

MOMMESSIN Armand

Maison individuelle Ste-Maxime

GUILLET Georges

Maison individuelle Le Verdier

FLEURY Philippe

Extension villa existante Le Rival

FABRE Alain

Maison individuelle Le Verdier

BAUDOUX Maxime

Maison individuelle Le Verdier

BEYNEL ET GAY

Maison individuelle Pauphile

GALICHET Bernard

Maison individuelle Le Verdier

RODRIGUEZ Jean-Pierre

Maison individuelle Le Verdier

MEILLAT Vital

Garage entrepôt démontable Leveau

DECOURT Jean

Addition de construction LA Devillière

~~~~~

# LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

# ETAT CIVIL

## LE SECRETARIAT DE MAIRIE

est ouvert au public :

le LUNDI de 17 h 30 à 19 h 30 : permanence  
de MM. PLANTIER ou FARAUULT, adjoints.

le JEUDI de 9 h à 12 h., permanence de  
M. CHAINTREUIL, maire.

le VENDREDI de 17 h 30 à 19 h 30 : permanence  
de M. CARRET, adjoint.

## LA PERMANENCE DE SECURITE SOCIALE assurée par

Madame GARCIA a lieu

le JEUDI de 9 h à 11 h 30 .

## DEMANDEURS D'EMPLOI

DATES des pointages aux heures d'ouverture  
du Secrétariat /

Lundi 7 juillet                      Vendredi 17 octobre

Vendredi 18 juillet                  Vendredi 7 novembre

Lundi 4 août                          Lundi 17 novembre

Lundi 18 août                        Vendredi 5 décembre

Vendredi 5 septembre              Jeudi 18 décembre

Vendredi 19 septembre            -o-

Lundi 6 octobre                      -o-



## NAISSANCES

GARDE Oriane, née le 11 février 1980  
à Sainte-Colombe ( Rhône )

COMTE Bertrand, né le 12 février 1980  
à Lyon, 4° (Rhône)

BRAT Julien, né le 2 avril 1980  
à Sainte-Colombe ( Rhône )

HYVERNAT Nicolas Jacques Roger  
né le 23 avril 1980  
à Sainte-Colombe (Rhône)

BOURGUIGNON Emilie Nelsie,  
née le 3 mai 1980  
à Lyon 6° (Rhône)

MARTIN Jodie, née le 6 mai 1980  
à Sainte-Colombe (Rhône)

FOURNIER Mikael, né le 6 juin 1980  
à Vienne (Isère)

CIVIL ETAT

MARIAGES

- le 2 février 1980 , mariage de  
BAILLY Jean-Pierre Francis Georges  
& DEMANDRE Patricia Marie

- le 15 mars 1980 , mariage de  
FERRARIS Gilles Roger Claude  
& BROYART Gisèle Paulette

- le 14 juin 1980  
DIAZ Guillaume  
& THEVENON Rose Trinité Antoinette

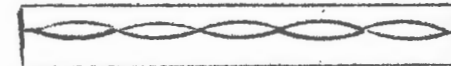
DECES

- FERNANDES Rosa da Conceição  
épouse DA COSTA  
décédée le 21 janvier 1980 à Lyon 8° -69

- JASSERAND Marcelle Jeanne  
épouse BOTELLA  
décédée le 4 mai 1980 à Chuzelles - 38

- DESGRANGES Louis Albert  
décédée le 14 mai 1980 à Chuzelles -

DON : Aux funérailles de Monsieur DESGRANGES  
une quête au profit du Centre Léon BERAUD  
de LYON a produit la somme de 1 000 Francs.



# JURES AUX ASSISES

Depuis l'année dernière les candidats jurés aux Assises sont tirés au sort sur la liste électorale.

Notre commune est groupée, pour le tirage, avec SEYSSUEL et SERPAIZE, pour neuf candidats.

Le hasard a désigné à CHUZELLES :

Madame DARMANCIER Françoise, à Boussole  
et Monsieur CARREGUES Guy, à Pauphile.



Bulletin tiré à 420 exemplaires  
et distribué gratuitement dans chaque  
foyer de Chuzelles

Dépôt légal JUIN 1980